

---

## **BUDGET PARTICIPATIF : LA VILLE DE LYON DÉVOILE LA VISITE VIRTUELLE DES ARÊTES DE POISSON**

---

En 2022, la Ville de Lyon lançait son premier budget participatif afin de donner aux Lyonnaises et aux Lyonnais le pouvoir d’agir et d’être les acteurs du Lyon de demain. Parmi les 110 projets retenus, la création d’une visite virtuelle des arêtes de poisson a notamment été plébiscitée. Pour mémoire, ces souterrains sont aujourd’hui interdits au public pour des raisons de sécurité. Ainsi, la Ville de Lyon propose dès le 20 septembre aux habitantes et aux habitants de découvrir ces galeries antiques grâce à une expérience internet immersive, accessible et instructive en visite libre ou en visite guidée.

### **Un réseau de galeries antiques sous la colline de la Croix-Rousse**

À une vingtaine de mètres sous terre, sous la colline de la Croix-Rousse, subsistent des vestiges vieux de 2 000 ans : les arêtes de poisson. Ces galeries antiques ont été progressivement redécouvertes entre les années 1960 et aujourd’hui et se déploient sur près de 2 km. Elles ne sont pas accessibles au public pour des raisons de sécurité et de protection du patrimoine. Toutefois, des recherches archéologiques sont toujours en cours pour comprendre la fonction de cet ouvrage antique unique au monde.



### **Un parcours riche et immersif financé par le budget participatif**



La Ville de Lyon a lancé en 2022 son [premier budget participatif](#). Sur près de 1 500 propositions des habitantes et habitants, 110 ont été retenues pour améliorer la ville. Le projet de création d’une visite virtuelle des arêtes de poisson, particulièrement prisé des Lyonnaises et Lyonnais, est l’un de ceux qui a reçu le plus de votes. Afin de découvrir ces vestiges antiques, la Ville de Lyon permet aux Lyonnaises et aux Lyonnais de virtuellement ces souterrains, grâce au [premier budget participatif](#).

#### **Contact presse**

Ville de Lyon : Léa PUGNIET – [lea.pugniat@mairie-lyon.fr](mailto:lea.pugniat@mairie-lyon.fr) – tel. 06 79 70 30 34

La visite virtuelle permet **d'arpenter librement ou en visite guidée 4 grands tronçons de ces galeries millénaires. Les 22 points d'intérêt** composés de textes, photos, interviews et aussi restitutions animées apportent des **informations scientifiques notamment sur le contexte antique des pentes de la Croix Rousse, les modes de construction ainsi que les différentes hypothèses fonctionnelles étudiées.**

En collaboration avec **Mazedia**, le Service archéologique de la Ville de Lyon a donc conçu une **visite virtuelle** dans ces galeries. Une opportunité pour toutes et tous d'explorer ces souterrains et de découvrir cet ouvrage antique dès le **20 septembre**, gratuitement à l'adresse [www.aretesdepoisson.lyon.fr](http://www.aretesdepoisson.lyon.fr). Son contenu, faisant état des connaissances actuelles, sera enrichi au gré des avancées archéologiques.

*« Les arêtes de poisson constituent un patrimoine unique, qui n'a aucun équivalent dans le monde antique. Comment ont-elles été construites et dans quel but ? Ces deux questions restent encore étudiées. Grace à cette visite virtuelle, véritable plongée immersive dans les entrailles de Lyon, les habitants vont enfin pouvoir découvrir ces vestiges antiques inaccessibles physiquement au grand public ! »* selon **Sylvain GODINOT**, Adjoint au Maire délégué à la Transition écologique et au patrimoine

## **Retracer les étapes de la découverte via une exposition photographique**

Pour accompagner le lancement de la visite virtuelle, une exposition photographique retrace toutes les étapes de découverte, d'étude et de valorisation de ce patrimoine archéologique lyonnais. Cette exposition est à retrouver à la **Bibliothèque municipale du 1<sup>er</sup> arrondissement de Lyon**, du 10 septembre au 12 octobre 2024 inclus, aux horaires d'ouverture de la bibliothèque, puis à l'Hôtel de Ville de Lyon, dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine, les 21 et 22 septembre 2024.

Photos © Muriel CHAULET – Ville de Lyon

### **Contact presse**

**Ville de Lyon** : Léa PUGNIET – [lea.pugniet@mairie-lyon.fr](mailto:lea.pugniet@mairie-lyon.fr) – tel. 06 79 70 30 34